



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Bernard STAS** demeurant Résidence Bois-Madame n°15 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé **Rue de Dolembreux, n°8 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°212H, 219P.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une habitation unifamiliale existante**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°2) pour les raisons suivantes :

- L'emprise au sol du volume secondaire est supérieure à 85% de l'emprise au sol du volume principal;
- Les bas de versants ne sont pas munis de gouttière pendante ou de gouttière rampante;
- La toiture plate n'est pas aménagée en toiture végétale;
- Le bandeau vitré horizontal n'est pas situé en partie supérieure d'un mur gouttereau sous la gouttière;
- Le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume;
- L'utilisation de zinc comme matériaux de parement et de toiture pour le volume principal;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 mars 2026 au 19 mars 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be